

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 09/12/2015

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	19	22

Vote
A l'unanimité
Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture du Finistère
Le : 10/12/2015
Et
Publication ou notification du :

L'an 2015, le 9 Décembre à 18:00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Trégor s'est réuni à la Salle de réunion des Services Techniques - Morlaix, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur PENNEC Guy, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux membres du comité syndical le 26/11/2015.

Présents : M. PENNEC Guy, Président Syndicat Mixte du Trégor, Mmes : CREIGNOU Solange, HUON Joëlle, PEREIRA Véronique, PICART Marie-Claire, PRIGENT Christine, MM : DE CALAN Maël (suppléant de Mme CHEVAUCHER Aline), GEFFROY Rémi, GUEZENEC Daniel, HUON Thierry, IRIEN Joseph, LECHAUVE Jean-Jacques, MANCHEC Pascal, POULIQUEN Jean-Charles, PRIGENT André, RIOU Yvon, SAINT JALM Hervé, SALEUN Yvon, ZOUAILLEC Yvon

Excusé(s) ayant donné procuration : MM : GUILCHER Bernard à M. POULIQUEN Jean-Charles, TIGREAT Alain à M. SALEUN Yvon, VERMOT Jean-Paul à M. PENNEC Guy
Excusée : Mme CHEVAUCHER Aline

Absent : M. QUEMENER Hervé

Invité : M. REFLOCH Pierrick

A été nommé secrétaire : M. ZOUAILLEC Yvon

201527 – EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT 2016 - SUBVENTIONS SYNDICAT MIXTE DU TREGOR AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS MEDICO SOCIAUX (EPMS) de son territoire

Le Syndicat mixte du Trégor accompagne depuis 1998 les établissements scolaires et médico-sociaux qui bénéficient d'animations de sensibilisation sur la thématique de l'eau.

Ces animations sont regroupées dans un guide qui a été transmis à tous les établissements du territoire. Elles sont proposées par quatre associations locales :

- Bretagne Vivante SEPNEB,
- Eau et Rivières de Bretagne,
- CPIE Pays de Morlaix Trégor,
- Au Fil du Queffleuth et de la Penzé.

Il est proposé de renouveler en 2016 les aides allouées aux établissements pour les animations suivies relatives à l'eau, à savoir une aide de 80 % du coût de la prestation. Le montant de la subvention est plafonné à 250 € par classe et par année scolaire, et à 500 € par école, pour une enveloppe globale annuelle de 3 000 €.

La participation du Syndicat est conditionnée à une demande préalable au financement. Le versement de la participation devra être sollicité au plus tard à la fin du mois de novembre 2016.

Pour mémoire, le récapitulatif des dix années précédentes :

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre d'écoles bénéficiaires	4	4	5	9	4	5	4	5	8	14
Dépense annuelle	792€	1088 €	1660 €	3000 €	1686 €	2146 €	1378 €	1380 €	2532 €	2010€
% participation SMT	80%	80%	80%	80%	80%	80%	80%	80%	80%	80%
Crédit global	3000 €	3000 €	3000 €	3000 €	3000 €	3000 €	3000 €	3000 €	3000 €	3000€

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

- **Donne son accord** pour participer à hauteur de 80 % pour les animations pédagogiques présentées dans le guide selon les modalités définies ci-dessus ;

- **Dit** que les crédits correspondants seront inscrits au budget 2016 pour un montant de **3000 € 00**, aux articles 832.657341 « subventions aux communes » et 832.6574 « subventions de fonctionnement versées aux associations et autres personnes de droit privé ».

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
Morlaix,
Le Président,
Guy Pennec

**Syndicat Mixte pour la gestion des cours
d'eau du Trégor et du Pays de Morlaix**
Place O. Krebel - 29600 MORLAIX
Tél. 02 98 15 15 15 - Fax 02 98 15 15 20

